



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 SEPTEMBRE 2026

Délibération N°DEL47/2026

Compte-rendu des décisions prises par la Commission permanente en application de l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles

824

Rapporteur : Caroline SIMOES

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	13

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf septembre à 18h10, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le 23 septembre 2026, se sont réunis Salle du pôle social à Dreux, sous la présidence de Caroline SIMOES.

Etaient présents :

Caroline SIMOES, Mounir CHAKKAR, Sabine FRETEY, Hakan YILDIZ, Françoise BONNEVALLE, Agnès BRUNET, Micheline ESCOURIDO, Annick LE PIVERT, Nadine LEHOUX, Martine SYLENE, Nadine TOUTAIN.

Etaient excusés :

Abdel-Kader GUERZA (donne pouvoir à Caroline SIMOES), Halima TAÏBI, Philippe RIVE, Esra ATSAK, Yasemin ALBAYRAK, Marie-Lucie DELAGE (donne pouvoir à Annick LE PIVERT).

Le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS.

Par délibération n°DEL34/2026 en date du 18 mai 2026, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer à la commission permanente du C.C.A.S. de Dreux un certain nombre de compétences dans les domaines de l'Aide Légale et de l'Aide Facultative.

Il m'appartient aujourd'hui, de vous rendre compte des décisions qui ont été prises lors des commissions permanentes sur la période du 18/06/2026 au 16/09/2026.

Demandes d'aides sociales facultatives: du 16/06/2026 au 16/09/2026						
Nombre de dossiers reçus	141					
dont nombre de foyers effectuant pour la première fois une demande:	43					
Nombre de demandes reçues pour l'épicerie sociale	90					
	Nombre de demandes	accordées*	refusées/ajournées	Montant panier "réel" accordé épicerie sociale	Montants panier accordés 10%	
Epicerie Sociale		40	0	7 216,00 €	721,60 €	
Epicerie Sociale avec Secours Financier (participation prise en charge par le CCAS)	90	51	0	10 324,00 €	1 032,40 €	
Total	90	91	0	17 540,00 €	1 754,00 €	
Nombre de demandes reçues pour un secours financier	20					
	Nombre de demandes	accordées	refusées/ajournées	Montant secours accordés		
Assurance habitation	0	0	0	0,00 €		
Assurance auto	0	0	0	0,00 €		
Soutien aux activités extra scolaires (hors conservatoire de musique)	0	0	0	0,00 €		
Loyer	8	7	1	1 780,68 €		
Mobilier première nécessité	1	1	0	200,00 €		
Eau	5	4	1	404,57 €		
Electricité	3	2	1	160,00 €		
Gez	3	3	0	550,00 €		
Essence	0	0	0	0,00 €		
Transport	0	0	0	0,00 €		
Frais d'obèques	0	0	0	0,00 €		
Déménagement	0	0	0	0,00 €		
Appareillage et aménagement de l'habitat pour personnes handicapées	0	0	0	0,00 €		
Secours Santé	0	0	0	0,00 €		
Nuitées d'hôtel	0	0	0	0,00 €		
Total	20	17	3	3 095,25 €		
Nombre de demandes non présentées en commission	31					
Hors règlement intérieur	Nombre de demandes	Motifs				
		Q1-313	Conditions administratives	Conditions de Résidence	Accès à l'épicerie sup. à 6 mois	Non pris en charge par le règlement
Epicerie Sociale	28	28	0	0	2	0
Secours Financier	3	2	0	0		1
Total	31	28	0	0	2	1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé de Caroline SIMOES,

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité

Prend acte du compte-rendu des décisions prises par la Commission permanente.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécourse citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr

**Pour le Président
Par délégation de signature
La Vice-Présidente
Du Centre Communal d'Action Sociale**



Caroline SIMOES

Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux le

Et publication sur le site Internet de la Ville de Dreux le 07/10/2026

Accusé de réception en préfecture
028-262800584-20260929-DEL47-2026-DE
Date de télétransmission : 07/10/2026
Date de réception préfecture : 07/10/2026